AR Prefecture
006-210600540-20261005-081_2026-DE
Reçu le 09/10/2026

ALPES MARITIMES

COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°081/2026

OBJET : FINANCES : demande de subvention pour l'achat d'un véhicule d'occasion hybride pour les services municipaux

L'an deux mille vingt-six, le 05 du mois d'octobre 2026 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal **: lundi 28 septembre 2026**

PRESENTS : Robert NARDELLI - Martine DUNOYER DE SEGONZAC – Philippe MINEUR - Alexandra RUSSO-GHIGI - Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Sabrina DIVRY - Charles BEVACQUA - Catherina DINI - Jean QUENCEZ - Kathy NICOLAS - Florent REYNAUD - Christine DECORDIER - Bouabdallah LAFTAS – Jean-Luc CAMBRA - Angèle CASTELLANO - Franck MANGIAVILLANO - Peggy PALANCA - Djamel ALLACHE - Olivier KRUPPERT - Romain BIANCHI – David HAIKEL - Sébastien PABA

PROCURATIONS : Céline CARDINALI à Martine DUNOYER DE SEGONZAC - Thierry VISSIAN à Jean-Luc CAMBRA – Hajar HABILY à Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Christine LOPEZ à Catherina DINI - Sandrine GUGLIELMINO à Romain BIANCHI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO – Clorinde MARCONI

Secrétaire de séance : Peggy PALLANCA

Vu le Code de la Fonction Publique Territoriale,

Considérant la volonté de la municipalité d'acquérir un véhicule d'occasion hybride pour les besoins des services municipaux,

Considérant que le Département des Alpes-Maritimes soutient les projets relatifs à l'acquisition de véhicules à énergie propre (électrique, hybride, hydrogène) pour les

AR Prefecture
006-210600540-20261005-081_2026-DE
Reçu le 09/10/2026

besoins des services municipaux (fiche n°14 pour l'aide en faveur de la mobilité durable),

Il est proposé au Conseil municipal de valider la demande de subvention et son plan de financement

Présenté ci-dessous :

Dépenses pour l'achat d'un véhicule hybride	
Part DEPARTEMENT 06	**10 046€**
Part communal :	**6 697€**
Total global :	**16 743€**

Après avoir entendu le rapport de présentation,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à procéder à la demande de subvention auprès du Département des Alpes-Maritimes pour l'achat d'un véhicule d'occasion hybride pour les services dont le montant de la subvention maximale est de 60%.

Nombre de Conseillers en exercice 29

Présents : 22 Votants : 27 Absents : 2

Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP

LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

AR Prefecture

006-210600540-20261005-081_2026-DE
Reçu le 09/10/2026

Le Maire, Robert NARDELLI La secrétaire de séance, Peggy PALANCA





Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 09 OCT. 2026

et publication en mairie le :

09 OCT. 2026

AR Prefecture

006-210600540-20261005-081_2026-DE
Reçu le 09/10/2026